



Programme d'Appui au Renforcement de l'Etat de Droit
en République Islamique de Mauritanie

برنامج دعم تعزيز دولة القانون بالجمهورية الإسلامية الموريتانية

RAPPORT PROVISOIRE

Etude sur les besoins en systèmes d'information de l'organisation judiciaire en Mauritanie

Activité : 1.1.1.2 du DP1

Rédigé par :

Sidy Bounama Yankini TRAORE

Expert en Système d'Information



**Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en
République Islamique de Mauritanie**

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

TABLE DE MATIÈRES

<i>PRÉAMBULE</i>	7
<i>I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION</i>	7
I.1. Le Programme d'Appui au Renforcement de l'État de Droit _____	7
I.2. Le contexte de la mission _____	8
I.3. Au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement (Premier Ministère) _____	10
I.4. Journal officiel _____	10
I.5. Archives judiciaires _____	11
I.6. Système d'information pénitentiaire _____	12
<i>II. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RÉSULTATS ATTENDUS</i>	13
II.1. Objectifs spécifiques _____	13
II.2. Résultats attendus de la mission _____	13
<i>III. MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION DE LA MISSION</i>	14
III.1. Phase de démarrage _____	14
III.2. Phase de collecte des données et informations _____	14
III.3. Phase d'analyse des données, rédaction et restitution des résultats sous forme de rapport _____	14
III.3.1. Elaboration de l'aide-mémoire de fin de mission _____	15
III.3.2. Proposition de stratégie de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information. _____	15
<i>PREMIERE PARTIE</i> :	16
<i>ETAT DES LIEUX AUDIT DE L'EXISTANT</i>	16
<i>IV. ETAT DES LIEUX</i>	16
IV.1. Ministère _____	16
IV.1.1. Inspection Général de l'Administration Judiciaire et Pénitentiaire(IGAJP) _____	16
a) Existant.....	16

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

b) Initiatives et projets en cours	16
c) Synthèse des constats relatifs au système Mir. ADALA	18
IV.1.2. Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaires (DAPAP) _____	18
d) Existant	18
e) Synthèse des constats relatifs à la base de données de l'information pénitentiaire	19
f) Initiatives et projets en cours	19
IV.1.3. Direction des Ressources Humaines (DRH) _____	21
g) Existant	21
h) Initiatives et projets en cours	21
IV.1.4. Cellule de communication _____	22
IV.2. Cour Suprême _____	22
i) Existant	22
i) Synthèse des constats relatifs aux applications métiers de la Cour Suprême...	26
IV.3. Secrétariat général du gouvernement _____	28
j) Existant	28
k) Synthèse des constats relatif à la base de données du JO.....	28
IV.4. initiatives du PNUD _____	29
IV.5. Synthèse des constats relatifs aux initiatives du PNUD _____	31
IV.6. Cartographie de l'existant _____	0
DEUXIEME PARTIE :	23
STRATÉGIE POUR LA REHABILITATION – CONSOLIDATION ET/OU CRÉATION DU SYSTÈME D'INFORMATION JUDICIAIRE DE MAURITANIE.....	23
V. STRATÉGIE POUR LA REHABILITATION – CONSOLIDATION ET/OU CREATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE DE MAURITANIE.....	23
V.1. Approche proposée pour la bonne mise en œuvre du projet _____	23
V.2. Identification de projets clés prioritaire _____	23
A. Mise en place d'une solution d'aide à la décision ou tableau de bord à l'IGAJP	23

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

B. Mise en place d'une application de gestion informatisée des carrières (GIC) du personnel judiciaire	26
C. Extension et amélioration des applications de gestion des prisonniers et du casier judiciaire central	29
D. Plateforme de diffusion de la jurisprudence et bibliothèque numérique	29
E. Réhabilitation du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la cour suprême.....	33
F. Réhabilitation de la base de données du JO	34
VI. RECOMMANDATIONS	37
VI.1. la mise en place d'une direction de l'informatique judiciaire _____	37
VI.2. solution d'interfaçage de l'igajp aux structures judiciaires _____	37
VI.3. Interconnexion des Structures Judiciaires _____	38
VI.4. Réinitialisation du mot de passe d'accès a l'administration du jo _____	38
VII. CONCLUSION	39
VIII. ANNEXES.....	40
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées _____	40
Annexe 2 : Présentation de la méthodologie _____	42

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

PRÉAMBULE

Nous avons été sollicités pour une mission court-terme en vue d'une étude sur les besoins en systèmes d'information de l'organisation judiciaire en Mauritanie.

Cette mission d'une durée totale de vingt-cinq (25) jours se déroulera en deux étapes :

- Dix-sept (17) hommes-jour en Mauritanie
- et huit (8) jours chez lui pour l'exploitation des données recueillies et la rédaction des rapports.

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION

I.1. Le Programme d'Appui au Renforcement de l'État de Droit

Le projet État de droit vise à contribuer à la consolidation de l'État de droit en Mauritanie dans sa composante juridique et judiciaire. Son objectif spécifique est d'améliorer la prestation de services dans le secteur de la justice.

Ce projet s'articule autour de 3 composantes :

- Composante A : Amélioration de l'accès à la justice
- Composante B : Renforcement des institutions
- Composante C : Consolidation de la politique pénale et pénitentiaire

Le projet État de droit vise 5 objectifs :

- Renforcer l'accès au service public de la justice à travers l'adaptation de l'organisation judiciaire et l'amélioration de l'efficacité des juridictions et la création de bureaux d'accueil en leur sein ;

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

- Améliorer l'accès à la justice par l'action des acteurs non étatiques à travers l'organisation de campagnes de: sensibilisation/vulgarisation/ assistance juridique et judiciaire et le renforcement des acteurs non étatiques par la formation sur les techniques de plaidoyer notamment ;
- Améliorer les capacités des acteurs et institutions opérant dans le domaine de la justice à travers l'amélioration des capacités du service public, des corps spécialisés, des auxiliaires de justices, des professionnels des médias et la mise à disposition d'outil de travail;
- Soutenir la politique pénale et pénitentiaire à travers l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire (développement d'une stratégie nationale sur la justice pénale, étude de définition/actualisation code pénal, code procédure pénale, analyse des mesures alternatives à l'emprisonnement, actualisation du cadre institutionnel et légal du secteur pénitentiaire, appui au processus de recrutement des gardiens civils, formations; appui au Système d'Information Pénitentiaire de gestion des détenus ; mise en place d'une expérience « pilote » d'assistance judiciaire gratuite pour le détenu;
- Augmenter les possibilités de réinsertion des détenus à travers des prestations de service d'alphabétisation, d'assistance psychologique, et consultations psychiatriques, la mise en œuvre d'activités de formation technique et d'équipement et de construction d'espaces spécifiques pour les ateliers de formation professionnelle au sein des prisons de Dar Naïm, d'Aleg, de Nouadhibou, de la prison centrale et de la prison de femmes.

1.2. Le contexte de la mission

D'une manière générale le ministère de la justice et l'organisation judiciaire mauritanienne souffrent d'une carence grave dans le domaine de la gestion de l'information juridique et judiciaire :

- Absences de statistiques judiciaires fiables et systématiques ;
- Déficience des outils de recherche juridique (base de données du journal officiel non fiable) ;

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

- Déficience des dispositifs d'information judiciaire (suivi des dossiers des détenus, chaîne pénale, jurisprudence, ressources humaines) ;
- Éclatement et déficience de bases de données ;
- Absence d'une politique d'archivage coordonnée et cohérente.

Les services du ministère de la justice (Inspection Générale de l'Administration de la Justice et Pénitentiaire IGJAP, Direction des études, de la Législation et de la Coopération et Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaire) ainsi que les autres instances judiciaires pourvoyeuses et demandeuses d'informations sur la justice sont parfaitement conscients de ces carences. La Direction Générale de la Législation, de la Traduction et de l'Édition du Journal Officiel au Secrétariat Général du Gouvernement est également consciente du problème dans son domaine de gestion du Journal Officiel et de diffusion des textes juridiques.

Jusqu'à présent et malgré l'ampleur du problème, aucune réflexion de fond sur ce sujet, central pour un Etat de droit, n'a encore été engagée par le Ministère.

Il faut noter cependant que les organigrammes du Ministère de la Justice et du Secrétariat Général du Gouvernement ont prévu des postes en relation avec les fonctions de gestion de l'information et des statistiques :

Au niveau du Ministère de la Justice :

- Direction des Etudes, de la Législation et de la Coopération ;
- Service de l'Édition, de la Documentation et des Statistique ;

« Le service de l'Édition, de la Documentation et des Statistiques est chargé de la diffusion du droit, de la documentation et de l'édition juridiques, des statistiques et des applications informatiques. Il comprend trois divisions :

- Division bibliothèques juridiques et judiciaires
- Division de l'Édition

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

- Division statistiques et applications informatiques »

1.3. Au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement (Premier Ministre)

Direction Générale de la Législation, de Traduction et de l'Édition du Journal Officiel

Direction des Etudes, de la Codification et de la Documentation Juridique

« La Direction des Etudes, de la Codification et de la Documentation Juridique a pour mission de réaliser des études sur les questions juridiques. Elle coordonne les travaux de codification. Les conditions dans lesquelles la documentation juridique peut-être mise en ligne sont fixées par décret. »

Des efforts ont été déployés ici et là pour tenter de remédier à cette déficience en gestion de l'information mais les résultats attendus n'ont jamais été atteints.

Le Programme de Renforcement et de Réhabilitation du Secteur de la Justice (PRRSJ), précédent programme FED, a notamment essayé d'apporter des solutions en ce qui concerne (i) le système d'information de la chaîne pénale (suivi informatisé des décisions de justice et des peines), (ii) les archives et (iii) la mise en place d'une base de données juridiques. Il est malheureusement apparu que les défaillances des systèmes d'information et des outils dans ce domaine demandaient, en amont des solutions techniques, non seulement un travail de fond comprenant des cahiers de charge assez clairs qui ne laissent pas de doute sur les objectifs à atteindre mais aussi une bonne préparation à l'appropriation par les services concernés.

Une étude en cours sur l'état des lieux du matériel hard et soft acquis par le PRRSJ permettra de faire le point sur les bases de données issues de ce projet (journal officiel, informations pénitentiaires et archives).

En attendant les résultats de cette étude, la situation actuelle des systèmes d'information juridique et judiciaire peut se résumer comme suit.

1.4. Journal officiel

Malgré des efforts épars et souvent sans profondeur, la Mauritanie ne dispose pas encore d'un outil fiable de recherche des textes juridiques. Les rares textes qu'on peut trouver sur Internet sont principalement dans le GLIN dont la Mauritanie est un pays membre. Le GLIN est loin de couvrir tout l'arsenal juridique et ne répond pas aux réalités locales.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Sur financement de la Banque mondiale, la création de la base de données des textes législatifs et réglementaires (JO) a commencé au milieu des années 1990 avec un logiciel documentaire qui permettait de signaler l'existence des textes sans possibilité de consultation directe à partir de la base de données.

Le PNUD, dans le cadre du programme de Bonne Gouvernance, a déjà initié plusieurs consultations dont les délais ont été à chaque fois prolongés et qui n'ont pas permis de terminer l'élaboration de cette base de données.

Le système créé dans le cadre du PRRSJ est le dernier projet concernant les textes juridiques et il n'a pas non plus été finalisé.

D'un projet à un autre, des choix différents ont été faits quant aux logiciels documentaires utilisés :

- D'abord le logiciel commercial (texto) ensuite ;
- Le logiciel CDS développé et distribué gratuitement par l'UNESCO ; puis
- Le logiciel Winisis qui fait suite à CDS Isis ; et enfin
- Un logiciel open source comprenant une activité métier (workflow) de la DGLTEJO pour la réception des projets des textes juridiques, le passage des différentes étapes de validation des services de la DGLTEJO et des acteurs externes, en particulier le service en charge de la numérotation à la Présidence.

Pour tous ces projets, l'obstacle principal à la finalisation de la base de données du JO est lié apparemment à l'élaboration du thésaurus et à l'indexation des textes.

Il faut noter par ailleurs la non exhaustivité des textes pris en charge par ces différents projets.

1.5. Archives judiciaires

Un logiciel a été développé et les équipements liés acquis mais il n'a fonctionné que pendant quelques mois à la Cour Suprême et à Nouadhibou. Il n'est donc pas opérationnel. Il s'agit d'une application open source qui demande un entretien et une mise à jour réguliers que les compétences des utilisateurs ne permettaient pas d'effectuer. L'alimentation de la base de données n'a pas été faite à partir d'archives physiques préalablement organisées.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

1.6. Système d'information pénitentiaire

Le système n'est pas opérationnel à cause, apparemment, des mêmes raisons que pour la base de données relatives aux archives judiciaires. Il ne comprenait pas non plus les photos et les empreintes des personnes concernées à cause de la complexité de l'articulation avec le dispositif de contrôle de l'état civil.

La base de données de l'information pénitentiaire avait été prévue pour fonctionner de façon centralisée à la DAPAP. La liste des nouveaux prisonniers devait parvenir périodiquement à cette direction dont dépendent toutes les prisons. Sa création avait pour but de recenser la population carcérale de façon exhaustive et d'améliorer le suivi de l'exécution des peines et la gestion des détenus. Son objectif essentiel était de mettre en place une base de données comportant l'ensemble des informations utiles au suivi de l'exécution des peines et de la situation des détenus.

En réalité, la base de données avait beaucoup d'autres utilités. Elle permettait notamment de tenir des statistiques pouvant aider à la gestion des centres de détention et à fournir aux autorités judiciaires et surtout politiques des informations pertinentes sur l'état de la délinquance et de la criminalité dans le pays. Ces statistiques relatives à la population carcérale concernaient l'âge, la tranche d'âge, le sexe, la nationalité, les peines et les qualifications.

Il était prévu, dans une deuxième phase, d'alimenter en ligne la base de données directement à partir des prisons qui auraient été dotés de connexion Internet.

Cette deuxième phase n'a malheureusement pas eu de résultats probants.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

II. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RÉSULTATS ATTENDUS

La mission a pour objectif général la consolidation de l'Etat de droit par l'amélioration des capacités des acteurs et institutions opérant dans le domaine de la justice à travers l'amélioration des capacités du service public.

II.1. Objectifs spécifiques

La mission a pour objectifs spécifiques de :

- (i) rechercher les causes de l'échec ou de la défaillance des systèmes d'information initiés précédemment à la présente étude et
- (ii) permettre au ministère de la justice et au secrétariat général du gouvernement d'avoir les outils stratégiques nécessaires à la mise en œuvre de systèmes d'information fiables et durables.

II.2. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de cette mission sont les suivants :

Résultat 1 : Un audit détaillé des systèmes d'information déjà initiés

Résultat 2 : Une stratégie de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information fiables et aptes à satisfaire durablement tous les besoins d'information de l'organisation judiciaire.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

III. MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION DE LA MISSION

La démarche méthodologique de la mission que le consultant propose peut être éclatée en deux grandes phases :

- Une phase où le consultant a sollicité la contribution de l'UGP et des acteurs du système judiciaire et juridique (phase de lancement, planning des interview et phase de restitution/ validation des résultats) ;
- Une phase où le consultant développe ses propositions en relation avec les TDR de la mission.

III.1. Phase de démarrage

- Réunion de lancement, cadrage de la mission;
- La revue bibliographique,
- Elaboration des outils de collecte des données,
- Réunion de présentation et de validation de la note méthodologique

III.2. Phase de collecte des données et informations

Le consultant se chargera de la conduite de la plupart des entretiens. Il animera également les séances de travail organisées.

III.3. Phase d'analyse des données, rédaction et restitution des résultats sous forme de rapport

Le consultant élaborera son rapport de mission en veillant au respect des termes de référence de l'étude. C'est une démarche d'analyse et de synthèse qui fera appel à toutes les informations obtenues au cours des investigations du consultant (documentation, entretiens, séances de travail, tests informatiques, ...).

La restitution des résultats se fera sur la base de l'**Aide-mémoire de fin de mission** et la proposition de vision en matière de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

III.3.1. Elaboration de l'aide-mémoire de fin de mission

Les entretiens, collecte de données qui seront menés auprès des acteurs du système judiciaire ainsi que la documentation à exploiter permettront de faire l'auditabilité des systèmes d'information initiés, d'établir une cartographie des applications et bases de données initiées.

III.3.2. Proposition de stratégie de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information.

Sur la base des conclusions de l'auditabilité des systèmes d'information initiés, il sera proposé une vision matière de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information.

Ce plan d'action, est un ensemble de processus qui se décline en plusieurs tâches qui ne sont pas obligatoirement exécutées les unes à la suite des autres mais qui peuvent se faire concomitamment.

Nous proposerons de définir trois rubriques pour chaque action :

- La description : brève description du processus ou de la tâche ;
- Les Intervenants : instances, acteurs ou intervenants qui sont responsables de la tâche ;
- Les Recommandations : recommandations pour la réalisation du processus ou de la tâche.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

PREMIERE PARTIE :

ETAT DES LIEUX AUDIT DE L'EXISTANT

IV. ETAT DES LIEUX

La mission a effectué des visites de terrain, des échanges avec des partenaires, des séances de travail avec des informaticiens intervenant dans le secteur judiciaire.

Ces visites de terrain ont permis d'une part d'appréhender la fonctionnalité des applications métiers existants, leur niveau d'opérationnalisation, leur capacité de collaboration et d'échange de données ; et d'autres part l'état des applications en cours ou pilote.

Les structures judiciaires et institution visitées sont les suivantes :

IV.1. Ministère

IV.1.1. Inspection Générale de l'Administration Judiciaire et Pénitentiaire(IGAJP)

a) Existant

L'Inspecteur Général a élaboré un projet pour informatiser son système d'information. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation de la Justice visant à faciliter l'accès à la justice, l'amélioration de l'action judiciaire et le traitement des dossiers en instance devant les tribunaux.

b) Initiatives et projets en cours

Dans le cadre de ce projet une application dénommée Système Mir ADALA est en cours de construction.

Mir. ADALA est au format web et est construit autour d'une base de données relationnelle.

Du point de vue architecture, Mir ADALA fonctionne en mode client-serveur (n-tiers) et est prévu pour être déployé localement au niveau de l'IGAJP.

En ce qui concerne son fonctionnement, ce système utilisera les profils suivants :

- Administrateur

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Ce profil, offre le droit d'accès à toutes les possibilités offertes. En plus, il permet de créer des utilisateurs et d'effectuer des paramétrages.

- Utilisateur

Ce profil donne le droit de consulter certaines informations, d'effectuer des recherches et d'imprimer les statistiques.

Figure : Ecran d'accueil



Le système Mir. ADALA comporte les modules suivants :

Personnel

Ce module offre la possibilité gérer les données relatives au personnel judiciaire

Affaires et arrêts

Ce module permet le suivi des affaires au niveau de la cours suprême.

Prisonnier

Ce module permet la saisie et le traitement des données sur la population carcérale

Courier

Ce module permet le traitement du courrier

Archive

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Situation et métadonnées sur les archives

c) Synthèse des constats relatifs au système Mir. ADALA

Le système Mir ADALA en cours de construction à l'IGAJP sur l'initiative de l'Inspecteur et propose des fonctionnalités pour la saisie des données sur le personnel judiciaire, les établissements pénitentiaires, les jugements, et l'archivage électronique.

Le module de gestion du personnel dans le système Mir ADALA ne regroupe pas toutes les fonctionnalités minimales attendues d'une application RH. En plus, les actes administratifs du personnel sont ignorés dans cette application.

Elle se limite à l'enregistrement des informations sommaires. De plus, cette application n'offre pas la possibilité de suivre la carrière de tous les corps judiciaires et personnels d'appui.

Face à cette situation, il est nécessaire de doter la DRH justice d'une application complète de gestion RH lui permettant de fournir à l'IGAJP des indicateurs de performance.

Le système Mir ADALA ne dispose pas d'interface pour l'échange de données entre ces modules et les autres structures judiciaires qui produisent des statistiques et d'autres types d'informations.

La prise en compte de ce module renforcera la crédibilité du Système d'information juridique et judiciaire.

IV.1.2. Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaires (DAPAP)

d) Existant

En 2011, dans le cadre du Projet de Renforcement et de Réhabilitation de la Justice (PRRJ), la Direction des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaire (DAPAP) a bénéficié d'un appui pour la mise en place de la base de données de l'information pénitentiaire. Cette base de données a fait l'objet d'une réception provisoire par la DAPAP. Pour la version finale, Il a été demandé de traduire cette base de données en arabe. Lors de la

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

traduction, des dysfonctionnements ont été constatés et l'application n'a plus jamais fonctionné.

e) Synthèse des constats relatifs à la base de données de l'information pénitentiaire

De nos jours, la DAPAP ne dispose pas de systèmes de gestion de l'information centralisés et informatisés. La base de données de l'information pénitentiaire ne fonctionne plus à la DAPAP pour des raisons diverses. Cette situation n'a pas permis à la mission de réaliser un diagnostic pour rechercher les défaillances de cette base de données.

Par ailleurs, l'exploitation de la documentation fournie à la mission par le projet, nous a permis de constater l'existence d'un répertoire de détenus à la principale prison du pays (Dar Naïm). Ce répertoire a été développé sous Excel. Il a permis de recueillir des informations sur la population carcérale de Dar Naïm.

Cependant, cette application développée à l'aide d'Excel offre peu d'outils. En outre, elle n'offre pas une sécurité totale des données. A cela s'ajoute son incapacité à conserver l'historique des données.

f) Initiatives et projets en cours

Les projets en cours à la DAPAP portent sur l'appui de l'UE à travers le projet Etat de Droit, et du PNUD pour le développement et le déploiement d'applications informatiques.

- Appui UE, projet Etat de Droit

Dans la mise en œuvre du DP1 du projet Etat de droit, un consultant a été recruté pour mettre à la disposition de l'administration de la prison de Dar Naïm une base de données des détenus. Les résultats attendus à la fin des travaux peuvent se résumer comme suit :

- Rendre accessible cette base au niveau local, et notamment, au niveau des postes de travail de l'établissement de Dar Naïm en mettant en place un dispositif d'autorisation sécurisé (privileges) ;
- Rendre accessible cette base pour les prisons des femmes et la prison centrale ;
- S'assurer que la base sera accessible via internet pour le ministère en mettant en place un système à plusieurs niveaux d'autorisation sécurisée (ministre, procureurs, régisseur, DAPAP, etc.) ;

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

- Développer un logiciel d'interface entre l'utilisateur et la base de données ;
 - Le logiciel et la base pourront être accessibles à la fois en arabe ou en français ;
 - Le logiciel développera les applications informatiques nécessaires : gestion de toutes les informations : données, photos, numérisation des données, accusation, type d'accusation, numéros de mandat de dépôt, numéro de dossier, source du mandat de dépôt, gestion des transferts internes et externes, gestion des sorties et des délais légaux contrôle des délais légaux; statistiques automatiques, suivi des situations juridiques des détenus, génération des états imprimables, localisation des détenus dans la prison, gestion des droits d'accès utilisateur, historisation des mouvements et traitements, etc. ;
 - Automatisation des traitements d'information (impression automatique du bulletin d'écrou par exemple), états automatiques, statistiques spécifiques ;
 - Le logiciel permettra la gestion automatique des délais légaux avec alerte systématique ;
 - Intégration dans le système du dispositif de prises de photos ;
 - Assurer la migration complète de la base Excel actuelle vers la nouvelle base ;
 - Assurer la formation des utilisateurs
- Appui PNUD

Deux applications sont en cours de développement et déploiement à la DAPAP. Il s'agit de :

- La gestion des casiers judiciaires;
- La gestion des prisonniers ;

Des séances de travail ont eu lieu entre la mission et l'Agence Nationale de Registres de Population et de Titres Sécurisés (ANRPTS) pour parcourir toutes les fonctionnalités de ces applications (voir détail en IV.5 synthèse des travaux ANRPTS).

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

IV.1.3. Direction des Ressources Humaines (DRH)

g) Existant

A partir de la documentation fournie à la mission par le projet, il ressort que le projet Etat de droit a financé et soutenu une mission au bénéfice de la DRH pour l'élaboration d'un plan de formation au niveau du ministère pour les acteurs publics de la justice. A l'issue de cette mission, il s'avère nécessaire que le ministère de la justice se dote d'une base de données simple pour la gestion du personnel judiciaire.

Par ailleurs, suite à la rencontre entre la mission et la DRH justice, il ressort que la DRH, ne dispose que de listes Excel du personnel judiciaire (Magistrats, Greffiers en Chef, Greffiers, Secrétaires des Greffes, Administratifs ou subalternes).

Cette liste comporte des informations sommaires sur le personnel judiciaire.

Tout comme pour le cas du répertoire des détenus à la DAPAP, une application développée à l'aide d'Excel offre peu d'outils. En outre, elle ne permet pas de disposer d'un contenu complet de tous les dossiers numérisés de tous les corps judiciaires et personnels d'appui dans une seule et unique plateforme.

h) Initiatives et projets en cours

Un nouveau système d'information de gestion informatisée des ressources humaines est en phase de réception au niveau de la Direction des systèmes d'information du Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Modernisation de l'Administration. Ce système est conçu au format WEB et accessible à travers l'intranet gouvernemental. Ce nouveau système d'information prévoit de gérer tout le personnel de l'Etat à l'exception de celui de la magistrature. Actuellement, c'est l'ensemble du corps commun¹ qui est pris en charge par ce système.

¹ Le corps commun constitue l'ensemble du personnel géré administrativement par la fonction publique et payé par les finances

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

IV.1.4. Cellule de communication

Le site web du ministère de la justice a été mis en place dans le cadre du précédent programme justice (PRRSJ).

Dans le cadre des travaux de préparation du DP1, l'UGP a visité ce site web, un aide-mémoire (voir détails en annexe) a été rédigé par Christophe Courtin, Régisseur de l'UGP.

D'une manière générale, en comparaison avec les sites des autres ministères, le site du ministère est de meilleure qualité fonctionnelle et visuelle.

Si le site web du ministère est aujourd'hui plutôt fonctionnel, les contenus devront être retravaillés et de nouveaux onglets prévus. La question de la mise à jour est centrale et ne pourra être résolue qu'en amont du site par des solutions organisationnelles au sein du ministère (voir aide-mémoire n°26). La question de la sécurisation du site sera approfondie. Un système de comptage des visiteurs sur le site permettra autour de certains critères d'établir des indicateurs pour le projet Etat de droit.

IV.2. Cour Suprême

i) Existant

Les applications métiers existantes et fonctionnelles à la Cours suprême ont été obtenues grâce à l'appui Technique et Financier du PNUD. Elles sont développées avec la technologie Microsoft Dot Net et Open source (PHP, MySQL). Il s'agit :

- ✓ Suivi et gestion en temps réel des dossiers en justice ;
- ✓ Gestion et publication des arrêts ;
- ✓ Gestion du centre de documentation.

Des séances de travail ont eu lieu entre la mission le Greffier en Chef, et l'informaticien de la Cour Suprême pour parcourir les principales fonctionnalités de ces applications.

Ces applications fonctionnent en mode client/serveur n-tiers (accessible à partir d'un navigateur web) et sont déployées localement dans le Data Center de la Cour Suprême.

1. Suivi et gestion en temps réel des dossiers en justice;

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Figure : Ecran d'accueil du module de gestion en temps réel des dossiers en justice



A l'heure actuelle, cette application est fonctionnelle à la Cours Suprême. Elle offre la possibilité de suivre l'évolution procédurale d'un dossier depuis son enrôlement jusqu'à son dénouement définitif.

En outre cette application permet de produire des statistiques fiables et cohérentes, sur les délais de traitement des affaires et met en évidence les dossiers pendants dans les différentes chambres.

Du point de vue fonctionnement, le module de Suivi et gestion en temps réel des dossiers en justice utilise les profils suivants :

- Président ;
- Greffe ;
- Utilisateur.

Des droits d'accès sont rattachés à chacun de ces profils. Ces droits d'accès sont au nombre de quatre :

- Consultation et statistique

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Ce droit d'accès est réservé au président. Il donne le droit de consulter les dossiers pendants, d'effectuer des recherches et d'imprimer les statistiques à savoir :

- Liste de dossiers jugés,
- Liste de dossiers pendants devant les conseillers rapporteurs,
- Liste de dossiers dont on a versé des mémoires de cassation,
- Liste de dossiers dont les mémoires ont été modifiés,
- Liste de dossiers prêts à être jugés.

Il ne permet pas de créer ou de modifier les dossiers.

- Greffier

Ce profil permet de créer des dossiers d'une chambre et d'en modifier le contenu. Ce profil limite la mise à jour d'un dossier à son propre créateur.

- Utilisateur

Ce droit d'accès offre la possibilité de consulter le statut d'un dossier donné. Cette possibilité est accessible à partir du site web de la Cour Suprême www.coursupreme.mr

- Administrateur

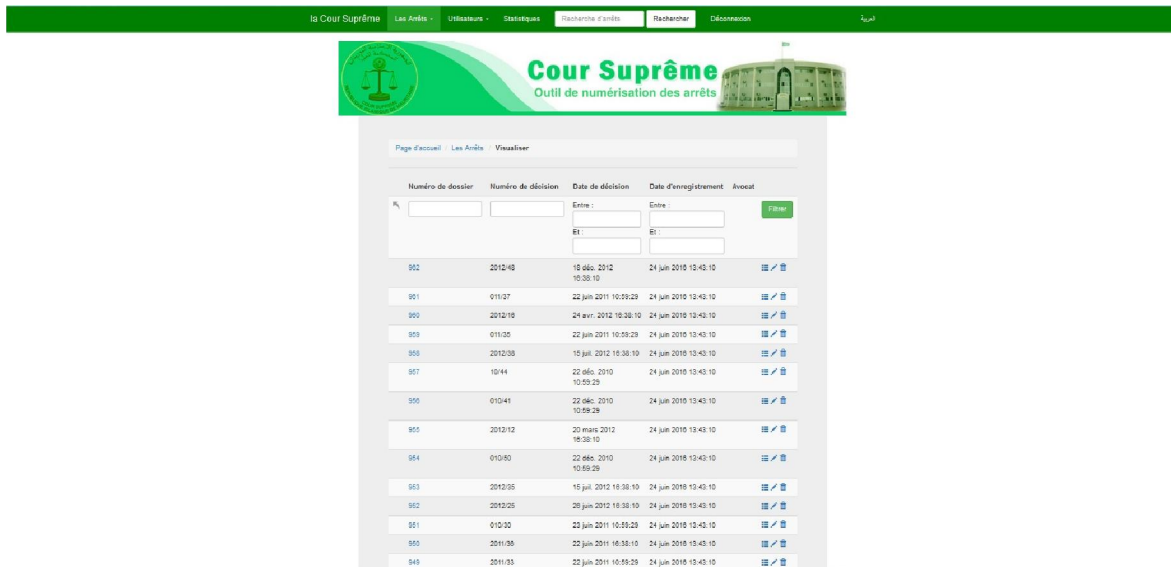
Ce droit d'accès concerne le profil Administrateur.

Ce droit d'accès cumule toutes les possibilités offertes aux autres types d'accès. En plus, il permet de créer des utilisateurs et d'effectuer des paramétrages.

2. Gestion et publication des arrêts

Figure : Ecran d'accueil du module de gestion et publication des arrêts

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie



Numéro de dossier	Numéro de décision	Date de décision	Date d'enregistrement	Annoté
902	2012-48	18 déc. 2012 10:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
901	01107	22 juin 2011 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
900	2012-10	24 avr. 2012 10:26:10	24 juin 2016 12:42:10	
899	01105	22 juin 2011 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
898	2012-38	15 juil. 2012 18:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
897	10/44	22 oct. 2010 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
906	01041	22 oct. 2010 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
895	2012-12	20 mars 2012 16:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
894	01030	22 oct. 2010 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
893	2012-05	15 juil. 2012 18:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
892	2012-05	26 juin 2012 18:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
891	01030	22 juin 2011 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	
890	2011-35	22 juin 2011 16:38:10	24 juin 2016 12:42:10	
849	2011-33	22 juin 2011 10:59:29	24 juin 2016 12:42:10	

Ce module vise à créer une base de données pour la publication des arrêts en vue de la constitution d'une banque de données en matière de jurisprudence nationale et internationale pour le développement du professionnalisme au sein de la justice.

A l'heure actuelle, l'utilisation de ce module a permis d'effectuer la numérisation et l'archivage électronique des arrêts :

- De 2010-2011-2015 avec l'appui du projet Etat de droit ;
- De 2012 à 2014 avec l'appui du PNUD.

Ce module est exploité (visualisation, impression, recherche...) par les greffiers de la Cour Suprême.

Un serveur de stockage est opérationnel dans le data center de la Cour Suprême. Ce serveur assure la sauvegarde des arrêts numérisés.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

3. Gestion du centre de documentation

Figure : Ecran d'accueil du module de gestion du centre de documentation



Le centre de documentation a été créé dans le but d'aider les magistrats à améliorer la qualité des décisions rendues en matière de justice au profit des citoyens mauritaniens.

La masse d'information documentaire disponible au niveau du centre peut être classée de la manière suivante :

- La collection des livres ;
- Les revues ;
- Les arrêts ;
- Les thèses et les mémoires.

L'application de gestion de ce centre de documentation offre la possibilité saisir des nouveaux documents.

i) Synthèse des constats relatifs aux applications métiers de la Cour Suprême

A- Absence de collaboration et de partage d'information entre structures judiciaires (juridictions et services centraux) et la cour suprême.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Dans la pratique, les dossiers pénaux sont créés au niveau du Parquet ou au niveau du cabinet d'instruction. Les dossiers civils, administratifs, commerciaux, sociaux sont créés respectivement, au niveau des greffes civils, administratifs, de commerce, social (tribunal wilaya, moughataa, tribunal du travail).

A chaque étape du jugement, ces dossiers sont mis à jour avec les dates et les actes correspondants (PV audition, transmission au Tribunal Correction, Demande d'expertise, etc.).

Les dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation sont créés au moyen du module de suivi des dossiers de la Cour Suprême.

Si la Cour suprême infirme et casse la décision de l'objet du pourvoi en cassation, elle renvoie à une juridiction autrement composée pour corriger les éléments de droit qui ont été violés.

Si elle confirme ou déclare le pourvoi non recevable dans la forme, le dossier fait l'objet d'un arrêt. Cet arrêt est archivé au niveau de la Cour Suprême.

B- Redondance, doublon dans le stockage des données

L'exploitation du module de suivi en temps réel des dossiers à la Cours Suprême assure d'une part la circulation électronique de l'information à la fois entre les services d'une même juridiction et entre les juridictions elles-mêmes ; d'autre part la production de statistiques à tous les niveaux.

Les informations sommaires saisies lors de la création d'un dossier, au moyen du module de gestion des dossiers, sont de nouveau créées dans le module de numérisation des arrêts à la Cour Suprême.

C- Absence de plateforme web de jurisprudence

Les arrêts jugés pertinent ou arrêts de principe sont identifiés au niveau de chaque chambre à la Cour Suprême. Ces arrêts font l'objet d'une publication dans les revues sur support physique.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Etant donné que la Cour Suprême, de par ses attributions, doit permettre d'unifier la perception du droit par disposition légale (organisation judiciaire), une solution de plateforme web de jurisprudence pourrait être envisagée.

D- Absence de concertation et d'harmonie entre PTF pour la mise œuvre des appuis informatiques ;

E- Inaccessibilité de la masse d'information documentaire de la Cour Suprême en ligne

IV.3. Secrétariat général du gouvernement

j) Existant

Depuis 2012 un projet de constitution d'une base de données juridique a été entamé avec l'appui de l'UE dans le cadre du précédent programme justice (PRRSJ).

Une application au format WEB a été interfacée à cette base de données. Elle a permis la mise en ligne de l'historique des JO depuis Mai 1959 à 2012. En outre une base de données sous forme de JO scannés (avec quelques réserves sur certains numéros) de 1959 à nos jours est disponible au niveau de l'actuel directeur du JO. Celle-ci est mise à jour sur l'initiative propre de l'actuel Directeur à partir de son ordinateur portable.

Un thésaurus hiérarchique de trois niveaux comportant 6.000 mots en arabe et en français a été produit. Ce thésaurus constitué initialement sur la base de l'expérience du consortium et des expériences des pays de la sous-région, a ensuite été mis à jour à partir de l'exploitation de plus de 8.000 textes publiés dans le JO mauritanien.

k) Synthèse des constats relatif à la base de données du JO

A partir de l'évaluation finale et des entretiens menés par l'UGP : ministère, AT PRRSJ, IDLO, Tdh Italie, DUE, Le Régisseur du projet Etat de droit a rédigé un aide-mémoire (Aide-mémoire N° 6, Janvier 2015, annexe 3). Dans cet aide-mémoire, il ressort les éléments suivants :

- Problème de viabilité de l'indexation ;
- L'utilisation effective de l'unité d'impression est très en deçà de ses capacités ;

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

- Les modalités de mise en œuvre de la numérisation des textes (pertinence, choix contractuel) ont été problématiques et le dispositif n'est pas fonctionnel ;
- Un important travail de recension et de classement physique des JO a pu être mené ;
- La collection des JO numérisés du JO a pu être gravée sur des disques et distribuée mais le ministère n'a pas encore reçu ces disques.

Dans le processus de déploiement de l'application de gestion du JO, celle-ci a été transférée au Datacenter du Ministère des TIC en vue de sa mise ligne sur internet qui reste conditionnée par un décret du Premier Ministre.

Par ailleurs, la mission a constaté le manque de moyen d'accès à l'interface d'administration de l'application pour la gestion de la base de données. A cela s'ajoute, l'absence d'un dispositif pour la mise à jour de cette base de données et la production de thésaurus.

IV.4. initiatives du PNUD

Dans le cadre du projet « Consolidation de la Paix, Sécurité et Justice en Mauritanie » financé par le Japon et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence Nationale de Registres de Population et de Titres Sécurisés (ANRPTS) a assuré la Maîtrise d'œuvre pour le développement et déploiement de deux applications :

- gestion des casiers judiciaires;
- gestion des prisonniers.

Ces deux applications, bien qu'en phase de mise en œuvre sur un site pilote, fonctionnent de façon autonome. Elles sont conçues au format Web, autour d'une base de données relationnelle.

Deux (02) sites pilotes ont été retenus pour le déploiement de ces applications. Il s'agit du Palais de Justice de Nouakchott-Ouest pour l'application gestion du casier judiciaire ; et la prison de Dar Naim pour celle de la gestion des prisonniers,

Des travaux d'aménagement, d'équipement et d'interconnexion sont en cours au niveau de ces sites.

Dans le but de confirmer l'identité des prisonniers au niveau la base de données de l'état civil, un recensement biométrique de la population carcérale a été effectué par l'ANRPTS.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

A) Application pour la gestion du casier judiciaire

Cette application comporte deux modules principaux :

1. Module d'enregistrement et de numérisation des jugements :

Il s'agit d'un module permettant aux agents dédiés des tribunaux d'enregistrer avec numérisation tout jugement qui a un impact sur la virginité du casier judiciaire. Ces jugements permettront à l'application lors de l'établissement d'un casier judiciaire de lancer une recherche automatique basée sur l'identifiant (NNI) de la personne concernée afin de signaler éventuellement les antécédents judiciaires.

2. Module de traitement et d'impression du casier judiciaire sur support sécurisé :

C'est le module central qui permet la comparaison à travers l'identifiant de la personne qui demande un casier judiciaire avec l'ensemble des jugements déjà stockés dans la base de données afin d'imprimer le casier judiciaire et ce, conformément aux indications mises dans le système. Ce module possède, en plus de son interface avec la base des jugements déjà enregistrés à travers le premier module, une interface avec le registre des populations permettant la récupération des données biographiques de la personne ainsi que sa photo. Le casier judiciaire comportera en plus des données biographiques de la personne et les antécédents judiciaires s'ils existent, la photo stockée au niveau du registre biométrique des populations.

B) Application pour la gestion des prisonniers

Figure : Ecran d'accueil



Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Cette application comporte trois modules :

1. Module d'enregistrement:

Il permet l'enregistrement des données biographiques ainsi que la photo de la personne concernée soit en lisant sa carte d'identité à travers un lecteur à puce, soit en se connectant via l'interface avec le registre biométrique des populations. Lors de l'enregistrement des données le dossier administratif du prisonnier sera numérisé comme l'une des pièces justificatives de la prise en charge du dit prisonnier dans le système. Ce module possède une interface avec le registre biométrique des populations lui permettant la récupération des données relatives à l'individu en cas de nécessité.

2. Module de supervision et de gestion des alertes:

Ce module permet de visualiser l'ensemble des données des prisonniers ainsi que la recherche-multicritère et ce, en appliquant des critères prédéfinis dans le système. Il génère aussi des alertes relatives à la durée de peine de chaque prisonnier, ceci permettra aux décideurs d'agir si nécessité, et ce, avant l'expiration de la durée de peine.

3. Module de génération des rapports:

Ce module permet de générer des rapports de statistiques sur les prisonniers, par sexe, âge, durée de peine, nature de crime, etc.

IV.5. Synthèse des constats relatifs aux initiatives du PNUD

Il serait prématuré d'énumérer des dysfonctionnements dans les applications de gestion du casier judiciaire et des prisonniers. Etant donné que la phase pilote est cours de déploiement. Cependant notre visite à l'ANRTPS nous a permis de constater le manque de



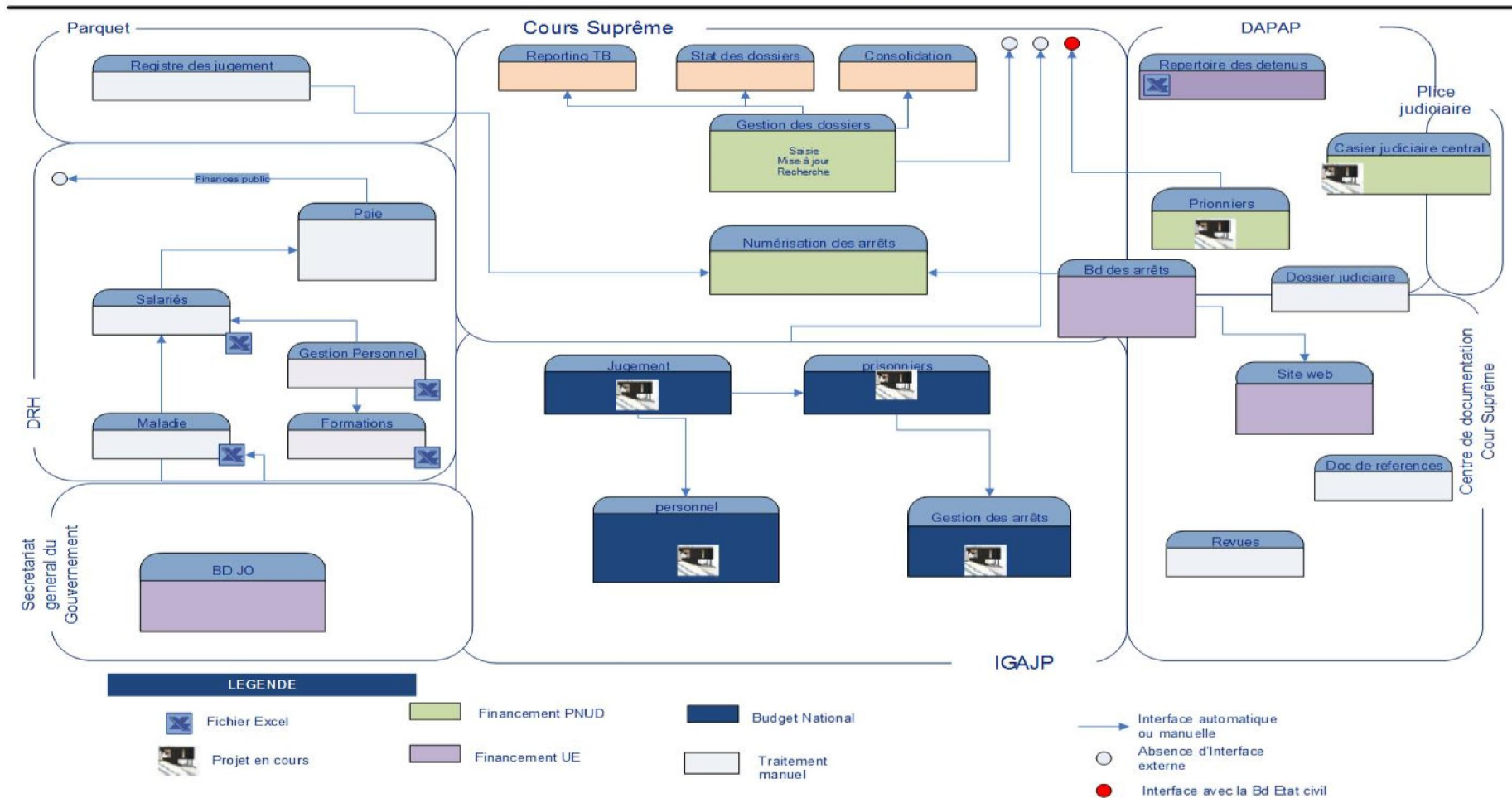
Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

concertation et de collaboration entre l'IGAJP et la Maîtrise d'œuvre. A cela, s'ajoute la numérisation partielle des jugements. En effet, seuls les jugements ayant un impact sur le casier judiciaire sont numérisés.

IV.6. Cartographie de l'existant

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Cartographie Applicative – RIM-Sijustice à partir de l'existant



DEUXIEME PARTIE :

STRATÉGIE POUR LA REHABILITATION – CONSOLIDATION ET/OU CRÉATION DU SYSTÈME D'INFORMATION JUDICIAIRE DE MAURITANIE

V. STRATÉGIE POUR LA REHABILITATION – CONSOLIDATION ET/OU CREATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE DE MAURITANIE

Cette partie propose une approche et un cadre de référence stratégique pour le développement d'une gestion commune des portfolios autour de la modernisation et l'informatisation de l'appareil judiciaire de Mauritanie. Cela doit permettre, dès le début de la mise en œuvre du DP 2, de planifier puis commencer la mise en œuvre des projets ICT identifiés dans le cadre de cette étude.

V.1. Approche proposée pour la bonne mise en œuvre du projet

Notre stratégie repose sur les conclusions de l'état des lieux, et de la cartographie applicative, afin de maximiser les résultats à atteindre.

Cette stratégie et proposition d'approche sera toutefois discutée et adaptée, au besoin, avec les bénéficiaires et les parties prenantes principales du projet, pendant sa phase de lancement.

Notre approche globale s'appuie sur la prise en considération de la nature et des objectifs du projet, de l'analyse du contexte et de la situation de référence. Il s'agira, entre autres, de :

- ✓ Définir des solutions organisationnelles et fonctionnelles pour la réhabilitation-consolidation et/création de SI,
- ✓ Planifier le déroulement de la réalisation des applications informatiques, de leur déploiement dans les différents services sur des équipements adaptés à leur utilisation,
- ✓ Prévoir les formations nécessaires pour une utilisation efficiente de la part de tous les agents du système judiciaire.

V.2. Identification de projets clés prioritaire

A. Mise en place d'une solution d'aide à la décision ou tableau de bord à l'IGAJP

L'IGAJP ne dispose pas d'outils informatiques permettant un travail collaboratif, la coordination et le suivi des activités du ministère de la justice.



Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

L'analyse des fonctionnalités du Système Mir ADALA nous permet de constater le manque d'un module d'aide à la décision ou tableau de bord permettant d'apprécier significativement les performances du système judiciaire en RIM.

Ce module pourrait contenir une série d'indicateurs permettant une classification des structures judiciaires et aussi apprécier la qualité du service (accueil, traitement des dossiers, etc...)

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Système décisionnel			
<p>Intitulé : _____ système décisionnel.</p> <p>Modalités de développement : acquisition ou développement d'un système décisionnel.</p>	<p>Structures responsables de la maîtrise d'ouvrage :</p> <p>✓ IGAJP</p>	<p>Maitre d'œuvre :</p> <p>✓ La SSII de sous-traitance.</p> <p>✓ UGP</p>	<p>Organismes concernés :</p> <p>✓ Les structures de responsabilité.</p>
Description générale			
<p>Ce projet comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'élaboration d'un protocole d'échange de données entre l'IGAJP et les systèmes d'information et bases de données existantes ; ✓ L'extraction et la collecte des données soit à partir des données permanentes soit des fichiers classiques de bureautique ou autre ; ✓ L'agrégation et l'intégration des données dans un entrepôt d'information ; ✓ La génération d'indicateurs statistiques ; ✓ L'analyse des données ; ✓ La publication et la diffusion. 			
Architecture			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Architecture d'un DataWareHouse constituée des composants technologiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Un extracteur de données (ETL) qui extrait les données, les transforment et les stockent dans les cubes OLAP ; • Des raquetteurs pour l'analyse d'une demande ; • Un éditeur et diffuseur des résultats obtenus. 			

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Préalables organisationnels et conditions de réussite			
L'élaboration du cahier des charges fonctionnel de l'application informatique du Tableau de bord de suivi des activités du ministère de la justice.			
Actions			
Désignation	Charge (Mois/Hommes)	Délai	Coût
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions principales : <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des outils ; • Application pilote. 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Evaluation globale			
Planification			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce projet est à réaliser par étape car il dépend du degré de maturité technologique des différentes bases de données. ✓ Une première étape sera envisagée avec un extracteur de données. L'analyse des données pourrait être faite avec un tableur tel que Excel à condition d'avoir préparé les macros commandes nécessaires. 			

B. Mise en place d'une application de gestion informatisée des carrières (GIC) du personnel judiciaire

Le nouveau système d'information du personnel de l'Etat en cours de réception à la Direction des Systèmes d'information du Ministère de la Fonction Publique du travail et de la modernisation de l'Administration ne prévoit de gérer le corps de la magistrature et du personnel d'appui de la justice.

Cette application pourrait être interfacée à celle de la gestion du personnel de l'Etat.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel Judiciaire en RIM			
<p>Intitulé : mise en place du Système Intégré de Gestion des Carrières du personnel judiciaire_</p> <p>Nature : projet inter administrations.</p> <p>Modalités de développement :</p> <p>Développement en sous-traitance ou acquisition d'un logiciel. Compléter le produit par une solution d'archivage électronique des dossiers du personnel.</p>	<p>Structures responsables de la maîtrise d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Direction des systèmes d'information, Fonction Public ✓ DRH Justice 	<p>Maitres d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une sélectionnée SSII ✓ UGP 	<p>Organismes concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère de la Justice ✓ Les différentes entités administratives
Description générale			
<p>Ce projet comprend les composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le composant développement et mise en œuvre : il s'agit de développer une application informatique pour assurer la gestion des aspects administratifs et financiers du personnel judiciaire. Cette application devra être interfacée à celle de la gestion du personnel de l'Etat. <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des besoins en RH ; • Recrutement, affectation et installation dans le nouveau poste ; • Suivi de l'activité : (assiduité, rendement, discipline, etc.) ; • Gestion de la position (en exercice, en congé, en détachement, muté, en disponibilité, etc.) ; • Gestion de la promotion de carrière ; 			

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la situation administrative, familiale et santé ; • Gestion de la carrière. <p>✓ La gestion financière : généralisation des points d'accès à l'application « solde » et génération des interfaces mouvement pour l'application « solde » ou développement d'un nouveau module d'ordonnancement et de calcul des traitements et de la paie du personnel judiciaire.</p> <p>✓ Sous-système décisionnel : de préparation de tableaux de bord et d'indicateurs de gestion prévisionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques de répartition des employés par nature, par région ; • Taux d'encadrement ; • Indicateurs de répartition régionale. <p>✓ Sous-système d'archivage électronique : il permet la conservation de l'historique des agents du Ministère de la justice, de tout leur parcours professionnel et de faciliter la reconstitution de leurs carrières.</p>			
Architecture			
<p>✓ Architecture n-tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Serveurs d'application et de données au niveau du data center du ministère des TIC; • Clients légers web pour les utilisateurs concernés. • Serveur de backup au niveau du data center du ministère des TIC. 			
Préalables organisationnels et conditions de réussite			
<p>✓ Constitution d'un comité de pilotage du projet qui regroupe des représentants du Ministère de la justice, et de l'UGP.</p> <p>✓ Préparation des préalables organisationnels et évaluation des conditions de réussite du projet.</p>			
Actions			
Désignation	Charge (Mois/Hommes)	Délai	Coût prévisionnel

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

✓ Action principale : <ul style="list-style-type: none"> Acquisition et adaptation du logiciel. 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
---	--------------	--------------	--------------

Commentaire :

Nous proposons qu'un expert junior puisse venir en appui pour la finalisation d'un document récapitulatif des éléments à prendre en compte pour la mise en place de l'application GIC. L'expert junior contribuera à la collecte des données juridico-techniques nécessaires au déploiement de l'application. Un atelier de restitution sera organisé à cet effet. La composition des membres de cet atelier sera définie par le projet Etat de droit et la DRH.

C. Extension et amélioration des applications de gestion des prisonniers et du casier judiciaire central

- ✓ Dégager les grandes lignes pour que l'IGAJP puisse disposer d'un tableau de bord consolidé. Le contenu et le principe de fonctionnement de ce tableau pourrait être discuté entre l'IGAJP et le Maître d'œuvre (au cours d'un atelier);
- ✓ Etablir un protocole d'échanges de données entre l'IGAJP et les Affaires Pénales et l'Administration Pénitentiaire ;
- ✓ Etablir un cahier des charges pour l'extension et l'amélioration et le valider ;
- ✓ Procéder au développement de l'application conformément aux exigences du cahier des charges ;
- ✓ Installer l'application ; Former les utilisateurs; Numérisation et injection de ces document numériser ;

D. Plateforme de diffusion de la jurisprudence et bibliothèque numérique

Cette plateforme disposera de deux parties : une partie privée permettant la mise à jour et le chargement des arrêts et textes numérisés; et une deuxième partie réservée à la mise en ligne d'une bibliothèque numérique et accessible à tous les acteurs de la justice en RIM.

A ce titre, les actions suivantes seront réalisées :

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

1. Élaboration du cahier des charges de la plateforme de diffusion de la jurisprudence et de la bibliothèque numérique;
2. Établissement de la nomenclature des chambres de la Cour Suprême ; Numériser les arrêts et les textes ; Titrer les arrêts jugés pertinents ; Développer, valider et mettre en ligne la plateforme de diffusion de la jurisprudence et de la législation ;
3. Former les magistrats aux techniques d'enrichissement des arrêts ; Former les magistrats et greffiers à la mise à jour de la base de données de jurisprudence

Commentaire

Effectuer une étude détaillée sur les logiciels libres existants et permettant la mise en ligne d'une bibliothèque numérique accessible à tous les magistrats et aux autres acteurs de la justice. L'outil choisi fera l'objet d'une installation et une formation pour une utilisation optimale sera programmée durant les sessions de formation prévues pour l'ensemble des personnels judiciaires.

Nous proposons qu'un expert junior puisse venir en appui pour la capitalisation du fond documentaire et la mise en ligne la bibliothèque.

Le tableau ci-dessous indique la description détaillée de la proposition

Mise en place d'une plateforme web de diffusion de jurisprudence et de la bibliothèque numérique			
<p>Intitulé : Mise en place d'une plateforme web de diffusion de jurisprudence</p> <p>Modalités de développement : acquisition et développement d'une application.</p>	<p>Structure responsable de la maîtrise d'ouvrage :</p> <p>✓ Cour suprême</p>	<p>Maitres d'œuvre :</p> <p>✓ Une sélectionnée SSII</p> <p>✓ UGP</p>	<p>Organisme concerné :</p> <p>✓ Le Ministère de Justice</p>

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Description générale
<p>La plateforme web de diffusion de jurisprudence aura les grandes fonctionnalités suivantes :</p> <p>Rédaction des sommaires</p> <p>Le sommaire des arrêts est élaboré au sein de la chambre qui a rendu la décision et tend à dégager la substance qu'apporte l'arrêt à la doctrine de la Cour.</p> <p>La partie privée de la plateforme permet de rédiger et de valider les sommaires des arrêts.</p> <p><u>Titrage des arrêts</u></p> <p>La partie privée de la plateforme permet de titrer les sommaires des arrêts selon la nomenclature de la matière de l'arrêt.</p> <p>Ces titres permettront ultérieurement de faire des recherches et des rapprochements entre les arrêts pour apprécier l'évolution de la jurisprudence.</p> <p><u>Rapprochement des arrêts</u></p> <p>Après le titrage des arrêts, le magistrat ou juriste désigné pourra procéder à leur rapprochement. Ce rapprochement permet d'identifier entre autres, le revirement de la jurisprudence sur des sujets de droit bien définis.</p> <p><u>Recherche d'arrêts</u></p> <p>La plateforme permet également de faire des recherches par les titres, par les textes, par le sommaire et par texte intégral.</p> <p><u>Recherche par les titres</u></p> <p>La recherche par les titres permet de trouver tous les arrêts ayant utilisés une rubrique ou un maillon quelconque de la nomenclature</p> <p><u>Recherche par les textes</u></p> <p>Il s'agit de trouver les arrêts ayant appliqué un texte juridique donné.</p> <p><u>Recherche par le sommaire</u></p> <p>Cette recherche permet de trouver tous les arrêts comportant un ou plusieurs mots au niveau du sommaire.</p> <p><u>Recherche par texte intégral</u></p> <p>La recherche par texte intégral permet de trouver les arrêts ayant un ou plusieurs mots au niveau</p>

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

<p>du motif et/ou du dispositif de l'arrêt.</p> <p><u>Téléchargement groupé des arrêts et des textes</u></p> <p>La plateforme offre la possibilité de sélectionner des arrêts et des textes et de les ajouter au fur et à mesure dans deux paniers différents (le panier des arrêts et le panier des textes) et par la suite de télécharger le contenu des paniers dans un fichier compressé.</p>			
Architecture			
La solution doit offrir la réalisation d'un site web dynamique et interactif.			
Préalables organisationnels et conditions de réussite			
Constitution d'un comité de pilotage de projet et désignation d'un comité de gestion et d'administration de contenus destinés à la communication.			
Actions			
Désignation	Charge (Mois/Hommes)	Délai	Coût
<p>✓ Actions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des outils et développement des services ; • Application pilote ; • Réalisation du site web. 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Evaluation globale			

Commentaire

La plateforme exclusivement dédiée à la jurisprudence en RIM sera complétée par la mise en place d'une bibliothèque numérique pour la diffusion des ressources documentaires (ebook).

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

E. Réhabilitation du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la Cour Suprême.

Les modules de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la cour suprême ne communiquent pas entre eux. Il est donc impossible de numériser un arrêt à partir d'un dossier.

Migration du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la cour suprême			
<p>Intitulé : migration du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la cour suprême</p> <p>Modalités de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réhabilitation du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la Cour Suprême 	<p>Structure responsable de la maîtrise d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cour Suprême 	<p>Maitre d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une SSII sélectionnée UGP 	<p>Organisme concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cour Suprême
Description générale			
<p>Ce projet comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi et gestion en temps réel des dossiers en justice ; ✓ Gestion et publication des arrêts ; ✓ Gestion du centre de documentation. 			
Architecture			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Architecture 3-tiers web. 			
Préalables organisationnels et conditions de réussite			

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

✓ Constitution d'un comité de pilotage de suivi du projet de mise en place.			
Actions			
Désignation	Charge (Mois/Hommes)	Délai	Coût
✓ Action principale : <ul style="list-style-type: none"> • Migration du logiciel existant à la Cour Suprême 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Planification			

F. Réhabilitation de la base de données du JO

La réhabilitation de la base de données du JO permettra de disposer la Mauritanie d'un outil fiable de recherche des textes juridiques

Migration du module de suivi des dossiers et l'archivage des arrêts à la cour suprême			
Intitulé : Réhabilitation de la base de données du JO	Structure responsable de la maîtrise d'ouvrage : ✓ DGLTEJO	Maitre d'œuvre :	Organisme concerné :
Modalités de développement : ✓ réhabilitation de la base de données du JO		✓ Une SSII sélectionnée ✓ UGP	✓ DGLTEJO
Description générale			
La réhabilitation de la base de données du JO permettra de diffuser les textes du JO et des organismes sous régionaux (OHADA, UEMOA, UA, etc.)			

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Cette réhabilitation permettra d'ajouter des textes dans la base de données.			
Architecture			
✓ Architecture 3-tiers web.			
Préalables organisationnels et conditions de réussite			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Constitution d'un comité de pilotage de suivi du projet de mise en place ; ✓ Mettre en place un dispositif pour la mise à jour de la base de données du JO 			
Actions			
Désignation	Charge (Mois/Hommes)	Délai	Coût
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Action principale : <ul style="list-style-type: none"> • Collecter, indexer et publier les textes du JO et ceux des communautés sous régionales (OHADA, UEMOA, UA, etc.) ; • Poursuivre la numérisation de tous les JO 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Planification			



**Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en
République Islamique de Mauritanie**

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

VI. RECOMMANDATIONS

La présente mission permet d'avoir des données plus récentes sur le niveau d'informatisation de la justice en RIM. Aussi, elle propose des mesures à prendre en vue d'assurer le fonctionnement efficient et l'harmonisation des actions partenaires dans le processus de modernisation de l'appareil judiciaire.

VI.1. la mise en place d'une direction de l'informatique judiciaire

La mise en place d'une direction de l'informatique judiciaire est indispensable. La fonction informatique judiciaire doit être gérée par un département rattaché soit au Secrétariat Général du Ministère de la Justice, soit à l'IGAJP.

Elle comprendra des services qui s'occuperont :

- ✓ Des Infrastructures Réseaux et Systèmes ;
- ✓ De l'exploitation et du support ;
- ✓ De l'entretien des équipements ;
- ✓ Du développement des applications.

Les attributions des différents services doivent être définies ainsi que les fiches de poste. Pour chaque fiche de poste, il faudrait définir un cahier des charges et des indicateurs de performance. Par ailleurs, il faudrait également mettre en place tous les documents de gestion et de gouvernance du système d'information judiciaire. De nouveaux recrutements ou affectations seront nécessaires pour le bon fonctionnement du département.

VI.2. solution d'interfaçage de l'IGAJP aux structures judiciaires

l'IGAJP de par ses attributions, occupe une place centrale dans le traitement, l'analyse et la diffusion des informations statistiques et judiciaires.

Il s'agira de concevoir, stocker, et faire circuler l'information de façon efficace et cohérente entre toutes les structures et pour toutes les activités du ministère de la justice.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

VI.3. Interconnexion des Structures Judiciaires

L'interconnexion des structures judiciaires facilitera la communication entre les différents acteurs et permettra une gestion efficace de l'information avec des données consolidées à l'échelle nationale. Etant donné que les possibilités en matière de connectivité ont un véritable impact sur le déploiement et la mise en œuvre de l'ensemble des applications informatique, l'état de l'interconnexion de réseau a fait l'objet d'une attention particulière.

Les possibilités d'interconnexion de réseaux locaux disponibles en RIM sont :

- ✓ Les liaisons spécialisées à travers MAURITEL ;
- ✓ La fibre optique offre la possibilité d'interconnecter certaines structures étatiques au réseau VPN de l'Etat grâce à des liaisons spécialisées.

VI.4. Réinitialisation du mot de passe d'accès à l'administration du JO

Il faut impérativement prendre des dispositions pour réinitialiser le mot de passe pour l'accès à la gestion et l'administration du JO. Cette réinitialisation du mot de passe pourrait éviter de prendre à distance le contrôle du backend.



Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

VII. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Référence de notre mission, une note méthodologique a été élaborée avant le début des missions de terrain. La première partie de ce document a été rédigée après exploitation des informations collectées à l'issue des visites de terrain, et des documents qui ont été recueillis pendant toute la durée de notre mission.

Elle fait l'état de lieux applications informatique et bases de données et indique une représentation d'un ensemble structuré de tous les éléments qui contribuent à la gestion de l'information dans l'appareil judiciaire et juridique en RIM.

En outre, elle sert de guide dans la définition des actions à entreprendre en matière de réhabilitation – consolidation et/ou de création de systèmes d'information fiables et aptes à satisfaire durablement tous les besoins d'information de l'organisation judiciaire.

Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

VIII. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prénom	Fonction	Structure
Jemal Ould AGATT	Inspecteur Général de l'Administration Judiciaire et Pénitentiaire	IGAP
Moulaye Abdallah	Magistrat, Directeur des Affaires Pénales et de l'Administration Pénitentiaires	DAPAP
Abdallahi Abdel Vettah	Secrétaire Général	Cours suprême
Mohamed Yeslem Khaled	Greffier en Chef	Cours suprême
Ahmed Ould Billal	Informaticien	Cours suprême
Mohamed El ghadi	Directeur de Recherche Développement	ANRTS
Fah Brahim jibbou	Leader Thématique Gouvernance PNUD	PNUD Mauritanie
Diallo Abdoulaye	CAON	CAON
Nathalie Gibon	AT Appui à l'ON	CAON



**Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en
République Islamique de Mauritanie**

Christophe Courtin	Chef de projet – Renforcement de l'Etat de Droit	UGP
Yarba Fall	Consultant informatique	UGP



Assistance Technique au Programme d'appui au Renforcement de l'Etat de Droit en République Islamique de Mauritanie

Annexe 2 : Présentation de la méthodologie